



Raymond : 06 71 36 67 97

### **Journée du jeudi 17 janvier 2019 de la Vallée de l'Yvette à la forêt du rocher de Saulx**

Randonnée dans la vallée de l'Yvette offrant de belles vues sur la plaine avec ses cultures maraichères et permettant quelques efforts grâce aux coteaux boisés escarpés recouverts notamment par la Forêt domaniale du Rocher de Saulx.

18 km. Dénivelé positif : 224 m. Dénivelé négatif : 222 m. Point haut : 157 m. Point bas : 40 m.

#### **Rendez-vous :**

8h00 au marché de Paray ou 8h30 au parking du cimetière de Saulx les Chartreux rue Jean Antoine Léonardi GPS : 48.692488, 2.269751.

#### **Suggestion pour vous rendre sur place : (prévenir Raymond avant)**

Rejoindre la N20. Sortir direction D118 Saulx Les Chartreux. Suivre D118. Dans Saulx les Chartreux tournez à gauche rue Léonardi. Le parking est à gauche en face de l'église.

#### **Descriptif**

Nous contournerons le cimetière par le chemin du même nom et marcherons SE sur le PR puis SO toujours sur le PR. Nous entrerons dans le bois de la Gensière par un sentier bien pentu et tournerons à droite sur le GR655. Nous le laisserons pour continuer sur un sentier en balcon. Nous ferons un aller-retour vers un point de vue avant de repartir sur le GR655 jusqu'à Villiers. Nous laisserons le GR pour le PR qui part SO jusqu'à la Poupardière puis NO par le bois Courtin. Nous traverserons la D59 (prudence) puis passerons sous L'A10. Toujours sur le PR nous traverserons le bois de Gelles, passerons sous la D188 pour rejoindre les bords de l'Yvette. Nous suivrons l'Yvette puis la Boële jusqu'au Pont de Saulx. Nous traverserons la Boële au Pont de la Planche aux Vaches et suivrons le PR jusqu'aux voitures.

## Rappels environnement et sécurité

Respectez la nature et les propriétés privées, restez dans les chemins, **ne laissez aucune trace de votre passage**

Suivez les consignes de l'animateur, ne partez pas devant lui, et **gardez toujours en vue la personne qui vous précède**

Sur route, utilisez les trottoirs ou bas-côtés s'ils sont praticables, sinon **on marche à gauche en file indienne**, et on respecte le code de la route

Au croisement d'une **voie carrossable**, **se regrouper et traverser en ligne** sur instruction de l'animateur

**Si vous avez besoin de vous arrêter**, prévenez le serre-file ou l'animateur, et **laissez votre sac bien en vue au bord du chemin**

Pensez à boire et à vous restaurer régulièrement

Informez l'animateur si vous êtes susceptible d'avoir un problème de santé particulier